

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 53 (1945)

Heft: 21

Vereinsnachrichten: La section des prothèses du service sanitaire du Comité international de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lebt, wurzelt tiefer und wächst weiter als der westliche oder östliche Sozialismus. Sie ist im Geist begründet und auf das Tun gerichtet.

Wenn man heute in die Welt hinausschaut und die fürchterlichen Leiden erblickt, die Millionen Menschen, die sinnlos geopfert werden, die Verhungerten, im Schutt Begrabenen, Vergasteten, Greise, Frauen und Kinder, ob sie schuldig sind oder nicht, so kann einem der Sinn des Lebens entschwinden. Der Gedanke, nicht mehr da sein zu wollen, taucht im Innern unwillkürlich auf. Weiterleben? Wofür? Selbstmord ist die Zwangsidee, die viele Menschen unversehens und stets häufiger überfällt.

Aber wer durch einen geistbegründeten und zielbewussten Entschluss das Wohl des Nächsten ins Auge fasst, für den erhält jede Arbeit, sei sie klein oder gross, wiederum Wert: Verbinden, transportieren, pflegen, stricken, nähen, unterrichten, Künstler sein — man denke an die Zeichnungen Rembrandts, Van Goghs und Ferdinand Hodlers — alles dient dadurch dem höheren Menschen und baut an einer besseren Erde. Eine nie versiegende Dankbarkeit muss gerade den Schweizer erfüllen, dass ihm die Gnade bereitet ist, dem Samaritergedanken vor allen anderen Völkern zu dienen und ihn über die Grenzen seines Landes, durch die Aufnahme und Pflege von hilfsbedürftigen oder flüchtenden Menschen Geltung zu verschaffen.

Schutz gewähren ist für die Schweiz selbst ein Schutz.

(Aus: «Das Goetheanum.»)

La Section des prothèses du Service sanitaire du Comité international de la Croix-Rouge

Devant le nombre malheureusement croissant des mutilés de guerre, le Comité international de la Croix-Rouge décida en mars 1942, de créer une nouvelle section du Service sanitaire qui s'occupât de toutes les questions relatives à la fourniture de prothèses aux prisonniers de guerre et internés civils, qu'il s'agit de membres artificiels, de matériel dentaire, d'appareils orthopédiques de toute nature, etc.

Cette Section, dite des prothèses, travaille en liaison avec le Secrétariat du Comité pour les questions de principe — application des articles de la Convention de Genève relatifs aux soins dus aux prisonniers de guerre malades ou blessés et notamment aux mutilés — et avec d'autres services pour les questions matérielles. La liaison avec les captifs est assurée par les délégations du Comité international ou par correspondance directe avec les médecins des camps.

La fabrication des membres artificiels nécessite l'emploi de nombreuses matières premières d'origine suisse actuellement contingentes. L'exportation en a néanmoins été rendue possible grâce à un accord de compensation intervenu entre le Département fédéral de l'Economie publique et les autorités britanniques.

Différentes circonstances, nées de la guerre, font qu'il n'est pas toujours possible aux autorités détentrices d'assurer aux prisonniers souffrant des dents, les soins nécessaires. D'où il résulte que des affections bénignes en soi s'aggravent. Si elles sont encore négligées, elles deviennent souvent très douloureuses et peuvent engendrer des troubles sérieux pour la santé. C'est pourquoi la Section des prothèses a entrepris des actions de secours dentaire en même temps qu'elle mettrait sur pied en 1943/1944 des missions orthopédiques suisses qui s'occuperaient notamment des amputés britanniques et polonais prisonniers en Allemagne. La Section a également veillé au traitement des mutilés de l'Axe captifs dans les pays alliés.

Les premières missions furent consacrées à la visite des grands blessés, à la prise de mesure et de moulages en vue de la fabrication dans les ateliers d'orthopédie suisses de membres articulés. Au cours de missions ultérieures les prothèses furent essayées, ajustées et adaptées définitivement. Notons en passant qu'elles avaient été fabriquées si soigneusement que la plupart n'eurent pas besoin de retouches. Les missions d'orthopédistes ont été suspendues dès fin 1944, les échanges de grands blessés admis au rapatriement étant depuis lors effectués régulièrement.

Une autre face de l'activité de la Section des prothèses est l'établissement et la tenue à jour d'une importante documentation concernant la rééducation des invalides de guerre, problème à la fois médical et social qui nécessite une attention toute particulière.

D'autre part, la Section a contribué dans une large mesure à l'établissement de stations dentaires dans les camps de prisonniers de guerre en envoyant le matériel ad hoc. Elle s'est également occupée de rembourser aux dentistes civils les honoraires pour soins donnés à des captifs. Elles a pris l'initiative de mettre sur pied en coopération avec la Croix-Rouge suisse et le Service dentaire de l'armée fédérale une mission dentaire dont il a déjà été question dans la presse.

Dans le cadre de ce bref aperçu, il n'est pas possible d'exposer en détail toute l'activité de la section. Disons seulement qu'elle a encore fourni aux prisonniers des bandages herniaires, des appareils audi-

tifs, etc. Elle a procédé en Suisse à de grandes collectes de prothèses dentaires et de lunettes qu'elle a envoyées dans les camps, soulageant ainsi bien des petits maux, qui pour n'être pas comparables à ceux endurés par le mutilés, n'en sont pas moins très réels.

On peut se rendre compte par ces quelques lignes combien vaste est la tâche que poursuit la Section des prothèses du Comité international de la Croix-Rouge. Fidèle à la pensée d'Henri Dunant, elle s'efforce de soulager la souffrance humaine.

Don suisse - Nouvelles brèves

Des timbres qui rapportent...

Les suppléments de vente perçus par les P. T. T. sur les vignettes postales du Don suisse ont donné un magnifique résultat. En effet, c'est un bénéfice net de plus de 1,4 millions de francs que la vente des trois timbres a rappé au Don suisse.

Le jour de l'armistice

a vu la mobilisation dans toutes les villes, dans tous les bourgs et villages, de la jeunesse qui a organisé la collecte d'action de grâces, en faveur du Don suisse. Les premiers résultats montrent que le public a bien compris le sens de ces sollicitations. A Zurich, par exemple, plus de 130'000 francs ont été collectés par les écoliers et les jeunes gens de l'I. P.

Vente des bols de lait.

310'000 bols de lait ont été vendus dans toute la Suisse au cours de l'action organisée dans le cadre du Don suisse par le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. C'est un chiffre record qui dépasse de 340'000 francs la recette de l'année passée. Dans les cantons romands, Vaud vient en tête avec 60'000 francs, soit une augmentation de 49'500 francs par rapport à l'année passée; ensuite vient Genève avec 33'000 (+ 13'000); Neuchâtel se trouve en troisième place avec 27'200 (+ 8200), puis Fribourg avec 16'000 et Valais avec 6000.

Nouvelles brèves - Kurz-Nachrichten

Demandes de recherches.

En raison du nombre croissant de demandes de recherches et d'enquêtes individuelles au sujet de militaires allemands dont les familles demeurent sans nouvelles, il n'est plus possible au Comité international de la Croix-Rouge d'envoyer un accusé de réception à chaque correspondant.

Dans l'intérêt des demandeurs et pour éviter toute perte de temps inutile, le Comité international a fait imprimer des *cartes-formules spéciales* de recherches qui peuvent être obtenues à l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève ainsi qu'auprès des sections auxiliaires organisées dans un certain nombre de villes suisses.

Le Comité international de la Croix-Rouge recommande instamment aux intéressés d'utiliser ces formules pour les demandes de recherches qui lui sont adressées.

Eine Ackerbaukolonne für das Elsass.

Die Schweizer Spende teilt mit:

In den Gebieten des Elsass, die vom Kriege besonders heimgesucht wurden, liegen zahlreiche Aecker mangels landwirtschaftlicher Geräte brach.

Um einen Beitrag dazu zu leisten, dass mit der Bestellung der Felder begonnen werden kann, hat die Aktion Beider Basel beschlossen, mit Unterstützung der Schweizer Spende eine Ackerbaukolonne zu organisieren. Diese stellt sich bis Ende Mai zur Verfügung der Landwirte in der Gegend von Kolmar und wird in genossenschaftlicher Zusammenarbeit mit der Landbevölkerung deren Aecker umpflügen und besäen. Die Ackerbaukolonne besteht aus 6 Traktoren, 7 Pflügen, 2 Bodenfräsen und den dazugehörigen landwirtschaftlichen Geräten. Die Bedienungsmannschaft besteht aus 12 Schweizern. Die Entraide française kommt ihrerseits für Treibstoff und Saatgut auf.

Die Ackerbaukolonne ist vor kurzem abgefahren.

Schweizer Milch für die Côte d'Azur.

Die Ernährungslage der Bevölkerung Südfrankreichs ist äusserst kritisch. Die Schweizer Spende hat deshalb 110 Tonnen Milchpulver zum Versand gebracht, wovon die Hälfte für Marseille, ein Viertel für Toulon und ein Viertel für Nizza bestimmt sind.

Da die tägliche Milchration der Säuglinge und Kleinkinder bis zu 18 Monaten als genügend betrachtet werden darf, soll diese Sendung älteren Kindern zugute kommen. Das Schweiz. Rote Kreuz, Kinderhilfe, übernimmt die Verteilung, wobei die Milch in Schulküchen oder Kantinen zubereitet und an Ort und Stelle getrunken werden soll.